

**SION** Derrière ses airs de carte postale, la vieille ville dissimule des aspects moins attrayants qui commencent à exaspérer les riverains.

# Problèmes de jeunes en vieille ville

DAVID VAQUIN

La vieille ville de Sion, ses bâtiments historiques, ses ruelles ombragées qui serpentent vers les châteaux et ses... graffitis, odeurs nauséabondes et déchets à la pelle! Si à la rue du Grand-Pont, la carte postale est idyllique, elle s'éffrite rapidement une fois engagé à la rue de la Lombardie, à la ruelle du Guêt ou à celle du Vieux-Collège. Lors de leur montée vers Valère, les touristes auront donc la «chance» de découvrir des slogans et des dessins de haut niveau barbouillés sur les murs, des mégots de cigarettes et de joints dans chaque coin retiré, le tout accompagné par une odeur qui rappelle les toilettes publiques. Face à cette situation, plusieurs riverains ont décidé de tirer la sonnette d'alarme. «Ça ne peut plus durer! Le week-end, tout le quartier empest le haschich. Il y a des attroupements de jeunes un peu partout. Ils laissent des déchets dans tous les coins. Le pire, ça reste encore l'odeur d'urine. Nous sommes les toilettes publiques à ciel ouvert de toute la vieille ville», déplore un habitant. Son voisin est tout autant contrarié: «C'est la troisième fois que je dois nettoyer et repeindre mon mur. Ça commence à bien faire!» A quelques mètres de là, une autre Sédunoise commence à perdre patience: «Le problème, c'est que ces ruelles sont à l'abri des regards donc tout le monde se permet de faire n'importe quoi. Cela va des jeunes qui fument des joints aux personnes qui ne ramassent pas les déjections de leurs chiens. Si je trouve que la police est efficace et intervient rapidement, du côté des balayeurs de rue, ce n'est pas vraiment ça. Je dois souvent sortir mon balai de sorcière et ramasser déchets, verres brisés et autre mégots.»



A l'abri des regards, les petites rues de la vieille ville attirent les jeunes qui commettent de nombreuses déprédations. SABINE PAPILLOU

## Problème connu

Lorsqu'on l'interroge sur le sujet, Bernard Sermier, commissaire de la Ville de Sion n'est pas vraiment surpris: «Le dossier rue de la Lombardie se trouve en évidence sur mon bureau. Le problème est connu depuis plusieurs mois, la zone de la rue de la Lombardie est un quartier sensible.» Selon le commissaire, la police municipale par l'intermédiaire de sa police de proximité, est en contact régulier avec les habitants. Police-secours est aussi concerné. «Depuis novembre 2012, dix-neuf interventions ont eu lieu sur place. Soit de manière spontanée, soit suite à des appels. Plusieurs individus ont été identifiés puis dénoncés. Nous essayons de marquer au maximum notre présence. Cette zone est qualifiée comme sensible et elle fait partie du parcours de nos pa-

trouilles. Après, les riverains doivent comprendre que nous ne pouvons pas nous focaliser uniquement sur une zone de la ville.» Bernard Sermier conclut en livrant quelques conseils aux habitants: «Lorsqu'un problème survient, il faut appeler immédiatement la police. C'est trop tard d'attendre le lendemain matin. Concernant les graffitis, il faut déposer une plainte pénale pour dommages à la propriété auprès de la police cantonale. En faisant des recoupements, on obtient de bons résultats. Enfin, il est important de nettoyer à mesure les façades. Nous avons constaté que les gens ont davantage de respect si les murs sont propres.»

## «On n'en sort pas!»

Laurence Casays, présidente de l'Association des habitants de la vieille ville de Sion déclare: «Les

déprédations sont un sujet récurrent au sein de notre association. L'ancienne présidente, Bernadette Dallèves, avait fait un gros travail là-dessus en collaboration avec la police. Elle s'était également renseignée sur les mesures de construction possibles pour trouver des peintures résistantes aux tags ou autres. Le sujet n'est clairement pas encore réglé. On n'en sort pas. Il faudrait une action massive et coordonnée afin d'aller de l'avant. Nous réfléchissons aussi à la mise sur place d'un système identique à Neuchâtel. Ils ont créé une structure pour mutualiser les risques. Propriétaires, agences immobilières, autorités, entreprises sont concernés. En s'abonnant au système, en cas de tags, une entreprise vient rapidement l'effacer.»



Dominique Favre et Catherine Moulin Roh (Promotion Santé Valais) encadrent Blaise Crittin, Samuel Sauthier, Marcel Maurer (Ville de Sion). BITTEL

## SION EST UNE VILLE EN SANTÉ Un label pour la capitale

Une ville qui bouge et qui prend soin de ses résidents, voilà ce que le label «Commune en santé» récompense.

Il s'agit d'une action de Promotion Santé Valais, qui, avant Sion, a déjà reconnu les efforts consentis par onze communes depuis 2010. Une seule est située dans le Haut Valais, il s'agit de Viège.

Et la capitale est évidemment la plus grande commune de la liste. La remise du label «Commune en santé» à Sion a eu lieu hier à l'Hôtel de Ville.

Il s'agit du premier label suisse de valorisation des mesures développées dans les communes en faveur de la promotion de la santé de leur population.

Un geste important, quand on sait que seuls les 2,2% des sommes dédiées à la santé en Suisse sont utilisées pour la promotion de la santé. «C'est aussi un signe qu'on donne à l'extérieur du canton. C'est une bonne idée, bonne pour l'image du Valais, ce n'est pas juste un diplôme», se réjouit Marcel Maurer, président de Sion. Les cantons de Vaud et du Jura se sont d'ores et déjà montrés intéressés par le modèle.

## Sion très bon élève

Alors qu'a fait Sion pour mériter ce label 3 étoiles (le meilleur label qu'on puisse attribuer à une commune)? La Ville a pris 35 mesures dans divers domaines tels que

l'appui au SlowUP, l'instauration du label Youplàbouge des crèches, le label Fourchette Verte, le Passeport Vacances, l'Urban

Training, le sport des aînés, la disco glace, la Fête des voisins, les cours de ski des mayens offerts chaque année aux enfants, les interventions à l'école (respect des gens et des choses, Pédibus, Senso 5, intervention externe de spécialistes), l'action chèques rentrée scolaire, la mise en place de zones à 20 ou à 30 km/h, les stations VéloPass, les places de jeux pour enfants, pour ne citer que quelques-unes des mesures qu'ont prises les autorités sédunoises. Le président montre l'exemple: il annonce 600 kilomètres parcourus cet été avec un vélo électrique pour se rendre au travail.

Le label est valable pour deux ans, délai après lequel la situation est réévaluée. «Cela doit être une réflexion constante, l'occasion de se demander où on peut encore s'améliorer», souligne Catherine Moulin Roh, responsable du programme «Commune en santé» de Promotion Santé Valais. Sur quoi Marcel Maurer rebondit: «Je vois ce label comme un encouragement de ce qui est fait. On est très fiers d'avoir trois étoiles, mais on ne va pas s'arrêter là. On va continuer. Les démarches administratives (par ailleurs pas très compliquées) nous ont permis d'avoir une vision globale des choses, de faire un inventaire de ce qui existe.»

SONIA BELLEMARE

## SION EN LUMIÈRES

# Jean-Sébastien Bach attire les foules

Record battu le vendredi 16 août pour le spectacle Sion en Lumières. 405 personnes ont en effet assisté à la manifestation sur le prélet de Valère. Un chiffre qui réjouit Jean-Marc Jacquod, directeur de l'office du tourisme de la capitale: «Nous avions quelques craintes. C'est la deuxième fois que nous présentons ce spectacle de Bach (ndlr: la première projection a eu lieu durant l'été 2011). Au final, tout se passe très bien. Nous accueillons plus de 150 personnes chaque soir avec un pic à plus de 400 le 16 août. Le spectacle va continuer jusqu'au 14 septembre. Nous tirerons un bilan définitif à ce moment mais je suis vraiment confiant. Cette année, nous avons reçu beaucoup de feedbacks positifs.» Des changements sont-ils survenus depuis la première version ou c'est un copier/coller? «La qualité du son a été améliorée. De plus, de la musique d'ambiance est diffusée dans les escaliers avant et après le show. C'est un petit détail, mais il apporte beaucoup.»



Sion en Lumières, un spectacle à vous couper le souffle. DR

## Les châteaux grands vainqueurs

L'année passée, le spectacle «Imaginarium» avait fait la part belle à des musiciens locaux, est-

ce que de revenir à un grand nom de la musique classique attire davantage de monde? «C'est difficile à dire. Je pense que grâce au son et lumières les gens viennent ou reviennent découvrir la beauté du site. Ils assistent à une mise en valeur des châteaux. Lorsqu'ils repartent, on entend à la fois des commentaires positifs sur la beauté des lieux et sur l'événement. Notre objectif était de créer un spectacle au service du site. Il est atteint. Les châteaux sont les grands vainqueurs de ce spectacle», détaille Jean-Marc Jacquod.

Il conclut en livrant quelques conseils pour celles et ceux qui voudraient assister aux prochaines séances: «L'idéal est de se placer à 7-8 mètres des haut-parleurs. Il est également recommandé de prendre une chaise pliable.»

Représentations du mercredi au samedi, à 22 h 15 et à 21 h en septembre. Entrée libre.

PUBLICITÉ



## INVITATION 19<sup>e</sup> Congrès du PDCVr

**Le mardi 24 septembre à 19 heures  
LE CHÂBLE-BAGNES (nouvelle salle Saint-Marc)**

### ORDRE DU JOUR

1. Accueil par le président de la section, M. Samuel Rossier
2. Message du président du parti, M. Michel Rothen
3. Réorganisation et objectifs du PDCVr
4. Elections statutaires
5. Renouvellement des représentants PDCVr (conseil de parti, délégués PDC CH)

Pause musicale

6. Rapport des Conseillers d'Etat, M. Jacques Melly et M. Maurice Tornay
7. Comité directeur : remerciements
8. Divers

Restauration

Le président: Michel Rothen

La secrétaire générale: Carole Furrer

Cordiale invitation  
à toutes et à tous

